

David Sainati, Président fondateur de Medappcare

CERTIFICATION ET FORMATION, LES PILIERS DE LA CONFIANCE DANS LA SANTÉ CONNECTÉE

Avec son référentiel d'évaluation accrédité par le COFRAC (Comité français d'accréditation), David Sainati œuvre activement à structurer le secteur du mieux vivre connecté. Garantir la qualité et la sécurité des contenus, tout en formant les professionnels de santé à cette transformation digitale, le président fondateur de Medappcare évalue le contexte actuel, au regard d'un parcours professionnel dédié au développement de la e-santé.

“L’aventure digitale a commencé pour moi au début de mes études en pharmacie. Blogueur santé sur la thématique des nouvelles technologies, j’ai remporté différents prix avant de consacrer ma thèse à la réglementation des applications mobiles en santé. Quand j’ai créé ma start-up Medappcare, en 2012, personne ne parlait encore en Europe de leur évaluation.” C’est donc un peu “seul au monde”, que David Sainati, docteur en pharmacie et titulaire d’un master spécialisé à HEC en entrepreneuriat, s’entoure de différents experts et se lance dans un véritable travail de fourmis pour mettre au point un premier référentiel d’évaluation. “Nous sommes partis d’une feuille blanche pour l’élaborer, nous basant sur la réglementation applicable, notamment la Loi informatique et liberté. Nous l’avons ensuite présenté aux différentes agences de l’État, aux associations de patients et de professionnels de santé, puis nous avons commencé à labelliser.” À l’époque, il existait environ 17 000 applications santé et bien-être dans le monde, soit presque vingt fois moins qu’aujourd’hui ! Et on ne parlait pas encore de certification...

Accrédité pour certifier

“En 2016, la HAS (Haute autorité de santé) a publié, à la demande du ministère de la Santé, un guide de bonnes pratiques concernant les applications mobiles de santé. De mon côté, j’ai postulé comme expert à la Commission européenne, où je suis resté deux ans. J’étais l’unique organisme certificateur français. J’ai participé à la réalisation d’un code de conduite en santé connectée et travaillé à l’uniformisation des critères d’évaluation pour les différents états.” Tandis que le nombre de nouvelles applications ne cesse de croître et que le secteur commence à se structurer, Medappcare met en place un référentiel d’évaluation du mieux-vivre connecté nouvelle génération et entame les démarches d’accréditation auprès du COFRAC. “C’est une démarche longue qui a nécessité plus de deux ans de travail. Après un audit très complet de nos bureaux et de la trentaine de collaborateurs de la société, cette instance nationale nous a délivré notre accréditation fin décembre 2018.” Un beau cadeau de Noël qui garantit l’intégrité, l’impartialité et la compétence de la start-up dans la certification d’applications mobiles et sites web en matière de santé, de handicap, de perte d’autonomie et de santé animale. “D’autant plus que nous sommes le premier organisme certificateur à être accrédité sur cette thématique, en Europe !”

La course aux “appli” avant le repli

Après le rush des années 2015-2017, et une estimation du nombre d’applications mobiles mondiales à plus de 325 000, on observe aujourd’hui en France une tendance de la part des laboratoires pharmaceutiques et des grands industriels à freiner les projets sur

smartphones et tablettes, pour privilégier le développement de plateformes web, dites responsives.” Pour David Sainati, la raison vient du faible taux de leur utilisation. “Tous les acteurs ont voulu lancer leur propre application par un effet de mode de la e-santé. Or, en étudiant les usages on s’aperçoit du faible taux de téléchargements. Dans cette course à l’innovation, beaucoup ont oublié de s’interroger sur la pertinence de leur solution en termes de positionnement dans le parcours de soin de l’usager et de recommandation par un professionnel de santé. Du coup, on assiste à une tendance à capitaliser sur les sites existants, en leur rattachant un espace particulier, ce qui évite ainsi de disperser les utilisateurs et de démultiplier les canaux.” Pour suivre cette évolution d’un secteur arrivé à maturité, Medappcare s’est également spécialisé depuis plus d’un an dans l’évaluation des sites et plateformes web.

La nécessaire formation des professionnels de santé

“Nouvelles thérapies digitales, compagnons santé, applications qualitativement plus proches des dispositifs médicaux, selon David Sainati il faut se recentrer sur des solutions utiles et fiables, tout en réussissant à convaincre les professionnels de santé, relais indispensables sur le terrain. “Les différentes enquêtes le montrent, il existe un vrai besoin de réassurance par rapport aux données personnelles collectées.” Organisme de formation, Medappcare intervient, in situ, auprès des pharmaciens et des médecins, afin qu’ils puissent recommander, en toute quiétude, ces innovations et objets connectés à leurs patients. “La formation représente 50% de notre activité, c’est dire l’importance d’agir en officine, au contact des besoins réels de la population.” Une manière de rester connecté aux attentes et besoin du mieux-vivre au quotidien...

Évaluer le mieux vivre connecté

Pour évaluer la certification d’applications mobiles et sites web dans les domaines de la santé, du handicap, de la perte d’autonomie et de la santé animale, Medappcare se base sur quatre piliers :

- 1/ La cyber-sécurité avec la simulation d’attaques visant à tester la robustesse des solutions.
- 2/ La protection des données personnelles au niveau juridique avec l’expertise d’avocats.
- 3/ L’évaluation du contenu par des professionnels de santé, des vétérinaires et des experts des 5 types de handicap référencés.
- 4/ L’ergonomie et l’accessibilité de l’information.

À la fin de l’évaluation, un rapport compilant tous les résultats est remis au développeur de l’application ou du site web. La certification est ensuite valable trois ans.



Doshas Consulting
79 avenue de Villiers 75017 PARIS
+33 (0)1 84 20 07 83
www.doshas-consulting.com

PARCOURS

FÉVRIER 2019

BIO EXPRESS



Docteur en Pharmacie et diplômé d’HEC Entrepreneurs, David Sainati n’a que 24 ans lorsqu’en 2012, il fonde Medappcare, entreprise innovante spécialisée dans l’évaluation des applications mobiles de santé, start-up qu’il préside toujours aujourd’hui. Sa connaissance des besoins des professionnels de santé, des attentes des patients ainsi que son expérience en pharmacie d’officine, à l’hôpital et dans l’industrie pharmaceutique lui ont permis de développer une démarche d’évaluation, unique en Europe, récemment accréditée par le COFRAC (Comité français d’accréditation). Il est également chargé d’enseignements en e-santé à la faculté de Pharmacie de Montpellier.

Conception : Doshas Consulting

Responsable de la publication :

Didier Ambroise

Rédaction : Cécile Jouanel

Création graphique et réalisation :

Studio graphique Biskot & Bergamote

Crédit : iStock